



Courbevoie, le 6 septembre 2023

Lettre Ouverte à Monsieur Bernard FONTANA, CEO Framatome et Madame Elisabeth TERRAIL, Directrice des Ressources Humaines Framatome

Madame, Monsieur,

En cette rentrée 2023, les sujets d'actualité sont denses et les négociations annoncées encore nombreuses. Pour autant, la **CFDT** souhaite vous alerter une nouvelle fois sur un sujet problématique du quotidien qui concerne les salariés Framatome qui sont amenés à se déplacer professionnellement.

En effet, l'actuelle politique voyage de notre entreprise et les barèmes associés aux frais d'hébergement et de repas ne sont pas en adéquation avec les pratiques réelles dans de nombreuses grandes villes de France.

Actuellement, les dispositions Framatome prévoient les barèmes suivants :

	Province	Région parisienne	Lyon, Nantes, Lille, Marseille
Nuit	110€	170€	134€
Repas	30€	35€	

Or il s'avère de plus en plus compliqué de satisfaire ces critères.

Nous avons été sollicités par de nombreux salariés qui peinent à se loger dans des grandes villes de Province telles que Annecy, Orléans, Aix en Provence... tout en respectant les 110€/nuit.

Il en est de même pour les villes de Lyon, Nantes, Lille, Marseille, où les 134€, bien que revalorisés il y a peu, ne suffisent plus dans la majorité des situations.

Faut-il évoquer les prix pratiqués à Paris qui ne font qu'augmenter et dont le barème le plus élevé ne suffit plus ? Les événements sportifs en cours et à venir à Lyon et Paris ne font qu'aggraver la situation.

Il en est de même pour les frais en matière de restauration qui augmentent sans cesse depuis 2 ans.

Ces constats sont faits même lorsque les salariés anticipent leurs réservations, ce qui n'est par ailleurs pas toujours possible. Lorsqu'en plus vous optez par sécurité pour une réservation avec l'option annulation, les prix grimpent en flèche.

Pour exemple, actuellement à Lyon, les prix pratiqués dans des hôtels de la chaîne Accor, type IBIS, atteignent aisément et dépassent la plupart du temps les 150€/nuit (sans le petit-déjeuner) :

- IBIS rue Mérieux près du site de Gerland : Nuit du 9 au 10 octobre ou du 4 au 5 octobre : 206€

Dans certaines situations, les salariés sont contraints de négocier durement avec le management afin d'obtenir une autorisation de dépassement, d'opter pour des « taudis » ou de s'éloigner énormément de leur lieu de mission.

Par ailleurs, nous constatons que Framatome n'a finalement réussi à négocier des tarifs que dans de très rares cas, nous sommes-nous donner les moyens de tenir ces barèmes ?

La situation n'est pas acceptable, la **CFDT** vous demande d'agir sur le sujet en ouvrant une négociation sur les dispositions de cette politique voyage. Les barèmes ne peuvent pas augmenter de 2-3€ tous les 10 ans, nous devons analyser collectivement le sujet et partager paritairement les potentielles futures évolutions.

Dans l'attente d'un retour de votre part, recevez, Madame TERRAIL, Monsieur FONTANA, nos cordiales salutations.

Pour la **CFDT Framatome**
CRETIAUX Alexandre
Délégué Syndical Central

